

Le Christ Roi de l'univers

Lectures : 2 S 5, 1-3 ; Col 1, 12-20 ; Lc 23, 35-43

En ce dernier dimanche de l'année liturgique, nous fêtons le Christ-Roi. Cette fête du Christ-Roi fut instituée en 1925 par le pape Pie XI, par l'encyclique « *Quas primas* ». Nous avons donc aussi, en cette année 2025, le centenaire de cette encyclique, le centenaire de l'institution de cette même fête du Christ-Roi. En 2025, comme en 1925, l'Église est soucieuse aussi de se remémorer l'important concile de Nicée de 325. Comme chaque dimanche, nous chanterons, nous aussi, dans quelques minutes ce Credo de Nicée.

Au cœur de la doctrine concernant le Christ-Roi, il y a l'affirmation du Credo de Nicée, qui chante : « Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles ; Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu. » L'encyclique de Pie XI remarquait qu'en insérant dans le Credo la phrase : « dont le règne n'aura pas de fin », le Concile de Nicée affirmait, du même coup, la dignité royale du Christ.

Avant même le Concile de Nicée, il y avait la lettre de saint Paul aux Colossiens, que nous avons aussi entendue à l'instant : « Dieu nous a placés dans le Royaume de son Fils bien-aimé, écrit saint Paul. En lui nous avons la rédemption [...] Il est avant toute chose, et tout subsiste en lui. Tout est créé par lui et pour lui. »

Quant à l'évangile de ce dimanche, c'est par trois fois qu'il évoque cette royauté du Seigneur Jésus, toujours en lien avec sa Passion : il y avait cette inscription au-dessus de la Croix : « Celui-ci est le roi des Juifs. » On lui crie aussi : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même ! » Enfin, le merveilleux dialogue de Jésus et de son voisin de souffrance : « Souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume. »

L'inscription qui domine la Croix est solennelle. Nous savons qu'elle était en trois langues. Elle est rapportée par les quatre évangiles. Elle fut perçue différemment par les uns et les autres. Pilate et les Romains y virent la confirmation de leur supériorité politique, par rapport à un peuple dominé et vaincu. Au contraire, les grands prêtres souhaitaient que l'inscription soit ôtée... Mais la Providence de Dieu a fait que pour les siècles la représentation du Sauveur soit dominée par l'inscription : « Jésus de Nazareth, le Roi des Juifs. »

En effet, cette royauté du Christ, vrai Dieu et vrai homme, mort et ressuscité, domine les siècles, et si les uns s'en réjouissent, d'autres n'ont de cesse de la combattre et de l'exclure. L'encyclique « *Quas primas* » du pape Pie XI énumérait tous les maux qui résultent de cet oubli de la royauté du Christ Jésus.

Dans une autre perspective, la constitution « *Gaudium et Spes* » du Concile Vatican II, énumère ce que l’Église apporte au monde et ce qu’elle peut en recevoir. Si la perspective est différente, la doctrine est la même : « Que l’Église aide le monde ou qu’elle reçoive de lui, dit le texte conciliaire, l’Église tend vers un but unique : que vienne le Règne de Dieu ! » Voilà ce que dit le Concile : « L’Église tend vers un but unique : « Que vienne le Règne de Dieu ! »

Les cœurs chrétiens ont un amour de prédilection pour le merveilleux échange de Jésus et de celui qui est connu comme le bon larron : « Seigneur, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume. » La demande est une demande de foi à cette royauté du Christ, alors que la situation est des plus contraires. Depuis toujours Jésus connaissait cette heure : « Le chef de ce monde va être jeté dehors, dit-il ; et moi, une fois élevé de terre, j’attirerai tous les hommes à moi. » Il disait cela, continue saint Jean, pour signifier par quel genre de mort il devait mourir (Jn 12, 31b-33).

« Non seulement le Christ règne sur nous par droit de nature, écrivait Pie XI, il règne aussi sur nous par droit acquis : il nous a rachetés par son sang précieux. » Puissent tous les hommes s’en souvenir, afin d’entendre, un jour, cette même parole : « Aujourd’hui, tu seras avec moi en Paradis ».